

Comment vous abonner ?

POUR UN ABONNEMENT RÉSIDENT

Merci de vous munir des pièces suivantes :

- Carte grise à l'adresse du domicile
- Justificatif de domicile de -3 mois
- Dernière taxe d'habitation

POUR LOUER UN VÉLO

Merci de vous munir des pièces suivantes :

- Pièce d'identité
- Carte d'abonnement dans un des parkings Urbis Park Metz

POUR LOUER UNE VOITURE EN AUTOPARTAGE

Merci de vous munir des pièces suivantes :

- Votre relevé d'identité bancaire (RIB)
- Justificatif de domicile de - 3 mois
- Permis de conduire
- Carte d'abonnement dans un des parkings Urbis Park Metz

Résumé des conditions de l'offre « Parking + services mobilités » à destination des clients abonnés du parking République

Cette offre « Parking + services mobilités » est réservée aux clients abonnés du parking République. Les tarifs indiqués sont ceux en vigueur au 01/07/2015 et peuvent être amenés à évoluer. Cette offre « parking et services mobilités » se compose des éléments suivants :

Abonnement parking : Les tarifs présentés au titre de cette offre « Parking + services mobilités » sont établis au 01/07/15.

Autopartage Citiz Lorraine : pour bénéficier de ce service aux conditions exposées dans l'offre « Parking + services mobilités », une inscription est obligatoire. Elle doit être souscrite à la Maison du Stationnement -13 Rue du Coëtlosquet- et nécessitera que le client s'acquitte d'un dépôt de garantie d'un montant de 150€ et d'une caution de 600€. Il faudra également présenter des pièces justificatives tels qu'un RIB, le permis de conduire, un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Au titre du service d'autopartage inclus dans l'offre « Parking + services mobilités », Urbis Park prendra à sa charge les frais de dossier d'adhésion ainsi que les frais d'abonnement mensuels conformément à la formule « Classique » proposée par Citiz Lorraine selon la grille tarifaire en vigueur à retrouver sur <http://lorraine.citiz.coop/particuliers>. Les frais d'utilisation du véhicule (tarif au km et tarif horaire) sont à la charge du client.

Vélos : l'offre « vélos » se décompose en 3 produits, dans la limite des places disponibles. **1/ Entreposage vélo personnel :** service réservé aux abonnés. La durée d'entreposage ne pourra excéder la durée totale de l'abonnement parking. Passés ce délai et si le client ne se réabonne pas il devra venir retirer son vélo dans les 8 jours suivant la fin de son abonnement parking. **2/ Location de vélos de ville VéloMet' :** pour bénéficier de ce service aux conditions exposées dans l'offre « Parking + services mobilités », une inscription est obligatoire. Elle peut être souscrite à l'Espace mobilité du parking sous présentation de sa pièce d'identité et de sa carte d'abonnement parking. Sur le fonctionnement du service « location VéloMet' », consulter les conditions générales. **3/ Location de vélos électrique V'elec' :** pour bénéficier de ce service aux conditions exposées dans l'offre « Parking + services mobilités », une inscription est obligatoire. Elle peut être souscrite à l'Espace mobilité du parking sous présentation de sa pièce d'identité et de sa carte d'abonnement parking. Les tarifs location (au 01/07/15) sont les suivants : 45€ TTC/mois ou 135€ TTC pour 3 mois ou 420€ TTC pour 12 mois. Sur le fonctionnement du service « Location de vélos véloMet' », consulter les conditions générales.

Bornes de recharge électrique : La durée de recharge par véhicule ne pourra pas excéder 2 heures par jour.

Pass Mobilités : à toute souscription à cette offre, une carte sans contact vous sera gracieusement fournie. Pour toute carte perdue, il sera perçu la somme de 5,00 €. Pour les clients qui souhaitent bénéficier des services sans contact via leur smartphone NFC, voir détail sur <http://www.passmobilités.fr/>.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification en adressant une demande par courrier ou par courriel : 69-73, boulevard Victor Hugo 93400 Saint-Ouen Tél. : 01.58.97.50.20 servicesclients@urbispark.fr. Urbis Park et Pass Mobilités sont des marques déposées.

@urbisparking

urbispark.fr

passmobilités.fr

INFORMATIONS & RENSEIGNEMENTS
N° Cristal 0970 60 99 55
APPEL NON SURTAXÉ

servicesclients@urbispark.fr

URBIS PARK
Réconcilions la ville et la voiture

Où vous renseigner ?

PARKING RÉPUBLIQUE

1, Avenue Ney
57000 Metz
T 03 87 37 77 90
M republique@urbispark.fr

MAISON DU STATIONNEMENT

13 rue Coëtlosquet
57000 Metz
T 03 87 39 32 20
M maisonmetz@urbispark.fr

Nos partenaires

VÉLOMET'

citiz

uem

Votre abonnement vous donne des ailes !

En plus du parking, profitez de nos nouveaux services mobilités



URBIS PARK
Réconcilions la ville et la voiture

Septembre 2015

Avec Urbis Park, vous êtes bien plus qu'un abonné ! Nous vous facilitons presque tous vos déplacements grâce aux nouveaux services mobilités à votre disposition.

Vous ne le savez peut être pas encore, mais Urbis Park propose à ses clients abonnés et/ou futurs abonnés de nouveaux services mobilités accessibles au parking République.

Pour faciliter vos déplacements, Urbis Park vous propose plusieurs services mobilités :

● Autopartage ^{(2)*}

Prenez une voiture quand bon vous semble. Les voitures Citiz Lorraine sont à votre disposition, ne payez que vos consommations.

● Vélos ^{(3)*}

Profitez de la ville en vous déplaçant à vélo ! Nous mettons à votre disposition un abri sécurisé et un service de location de vélos de ville VéloMet' ou à assistance électrique V'elec.

● Recharge électrique ^{(4)*}

Rechargez gratuitement votre voiture sur les bornes mises à votre disposition.

* voir conditions générales au verso

Tout en un ! Facilitez-vous le parking et les services mobilités : passez au sans contact.

Urbis Park développe le Pass Mobilités qui permet d'entrer/sortir du parking et d'accéder aux services mobilités proposés au moyen d'une carte sans contact ou d'un téléphone mobile de type Android. (en partenariat avec Orange)



En partenariat avec 

La mobilité dans le parking n'a jamais été aussi facile !

Pour bénéficier de ce service, rendez vous à l'Espace Mobilité du parking République ou sur les sites internet suivants :

urbismobile.com ou passmobilités.fr

Plusieurs formules au choix ! Pour tous les abonnés Parkings Urbis Park, plusieurs formules au choix.

ABONNEMENT MENSUEL

RÉSIDENT	NON RÉSIDENT
67 €	110 €

Et pour **8€** de plus *
autopartage, vélo'met et recharge électrique
PENDANT 1 MOIS

ABONNEMENT TRIMESTRIEL

RÉSIDENT	NON RÉSIDENT
189 €	310 €

Et pour **15€** de plus *
autopartage, vélo'met et recharge électrique
PENDANT 3 MOIS

ABONNEMENT ANNUEL

RÉSIDENT	NON RÉSIDENT
721 €	1183 €

Et pour **40€** de plus *
autopartage, vélo'met et recharge électrique
PENDANT 12 MOIS

Les services mobilités



Autopartage Citiz
Avoir une voiture sans avoir de voiture.
Laissez-vous tenter !



Vélos
Garer votre vélo ou louer un vélo en libre service (de ville ou électrique).



Vous roulez en voiture électrique ?
Garez-vous et rechargez gratuitement votre voiture.

* Tarifs au 01/07/15 – offre soumise à conditions, voir au verso